
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 2 JUIN 2014 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 2 juin à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5: Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 2 juin 2014 à 19 hres

ORDRE DU JOUR

Pensée : **La sagesse suprême, c'est d'avoir des rêves assez grands pour ne pas les perdre du regard tandis qu'on les poursuit.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

Assemblée régulière du 5 mai 2014

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de mai 2014, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

6.01 Campagne de financement centre d'archives Mgr-Antoine-Racine

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01

8.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} mai au 23 mai 2014 ©

Employés 8 025.00 \$ dépôt direct

achats listes ©

2014-06A	60 551.26 \$
2014-06B	13 057.26 \$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mai en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

9.01

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

- 11.01 Ramassage du béton par Transport et Excavation Stéphane Nadeau et repérage de la borne arrachée
- 11.02 Résolution concernant la responsabilité de la dalle de ciment en cas de bris après la construction
- 11.03 Plan de l'architecte pour la bâtisse multifonctionnelle

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie
Maire : MRC

b) Rapports – chef d'équipe

Rapport du mois de mai 2014
Travaux à faire en juin 2014
Achats de panneaux de signalisation

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Rapport des permis émis en mai 2014

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Rencontre à la MRC des directeurs 9 juin 2014
Congrès ADMQ les 11-12-13 juin 2014
2^e versement des taxes le 16 juin 2014

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Résolution concernant la proclamation des journées de la culture 26-27-28 sept. 2014
- 13.02 Récompense pour des jeunes dans le cadre du gala de l'école Louis-St-Laurent
- 13.03 Programmation des travaux autorisés pour la taxe d'accise sur l'essence pour 2013
- 13.04 Inscription au congrès de la FQM- du 25 au 27 septembre 2014
- 13.05 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes (mandat pour le maire)
- 13.06 Rencontre avec Mme Marie-Ève Gagnon / lundi le 2 juin à 18h30
- 13.07 Tournage du vidéo date à confirmer
- 13.08 Offre de service pour logiciel des permis
- 13.09 Renouvellement de l'entente « services aux sinistrés » 2014-2015
- 13.10 Appui – Adhésion Municipalité de Chartierville au Transport du Bonheur

14.00 INVITATIONS

- 14.01 Gala des mérites scolaires le 4 juin 2014 /polyvalente Louis-St-Laurent (maire)
14.02 Lancement du guide des attraits du Haut St-François le 6 juin lors d'un 5 à 7

15.00 VARIA

- 15.01 Nettoyage des fenêtres et des stores
15.02 Réparation des corniches au garage municipal

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI LE 2 JUIN 2014 à 19 heures
ORDRE DU JOUR**

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2014-091

résolution no 2014-091

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-092

résolution no 2014-092

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2014

2014-093

résolution no 2014-093

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 5 mai 2014 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2014-094

résolution no 2014-094

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de mai 2014 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 CAMPAGNE DE FINANCEMENT CENTRE D'ARCHIVES MGR-ANTOINE-RACINE

La municipalité de contribue pas.

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de mai 2014, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2014-095

résolution no 2014-095

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du 1^{er} mai au 23 mai 2014

Employés 8 025.00 \$ dépôt direct

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2014-06A	60 551.26 \$
2014-06B	13 057.26 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 ADOPTION DES REGLEMENTS

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 RAMASSAGE DU BÉTON PAR TRANSPORT ET EXCAVATION STÉPHANE NADEAU INC. ET REPÉRAGE DE LA BORNE ARRACHÉE

ATTENDU que l'entreprise Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. a procédé au cassage du béton dans la ligne séparatrice délimitant nos propriétés sur laquelle était érigé le dôme de la municipalité;

ATTENDU que l'entrepreneur n'a toujours pas ramassé les débris de ciment;

ATTENDU que l'entrepreneur a fait disparaître une borne d'arpentage lors des travaux;

2014-096

résolution no 2014-096

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury demande à M. Stéphane Nadeau, de la compagnie Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. de ramasser les débris de ciment et de réinstaller la borne qui a été arrachée dans les 10 jours de réception de la présente résolution.

QUE la municipalité de Westbury verra à faire nettoyer les débris et faire replanter la borne par un professionnel en arpentage si le travail n'a pas été fait dans les délais prescrits et le coût des travaux sera facturé à l'entreprise Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc.

A D O P T É E

11.02 RÉSOLUTION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DALLE DE CIMENT EN CAS DE BRIS APRÈS LA CONSTRUCTION

ATTENDU que la municipalité de Westbury désire implanter une bâtisse sur la dalle de béton existante selon un plan préparé par Architech Design;

2014-097

résolution no 2014-097

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury prend la responsabilité de la qualité de la dalle de béton existante pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel.

A D O P T É E

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Une rencontre de voirie a eu lieu mardi le 20 mai 2014 concernant les argents disponibles pour les travaux de voirie.

Une convention a été signée avec les pompiers de la Régie.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs et sécurité civile

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Réunion de la Régie des Hameaux le 17 juin.

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
Rien de spécial

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie

Maire : M. le maire fait rapport de sa rencontre à la MRC

b) Rapports – chef d'équipe
Rapport du mois de mai 2014
Travaux à faire en juin 2014

ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

2014-098

résolution no 2014-098

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'achat de panneaux de signalisation selon la demande de prix de 2 fournisseurs.

A D O P T É E

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment
Le rapport des permis pour le mois de mai 2014

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière
Rencontre à la MRC des directeurs 9 juin 2014
Congrès ADMQ les 11-12-13 juin 2014
2^e versement des taxes le 16 juin 2014

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 RÉSOLUTION CONCERNANT LA PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE 26-27-28 SEPT. 2014

ATTENDU que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité du canton de Westbury et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

2014-099

résolution no 2014-099

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du CANTON DE WESTBURY, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la Culture* le dernier vendredi de septembre et les 2 jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE

13.02 RÉCOMPENSE POUR DES JEUNES DANS LE CADRE DU GALA DE L'ÉCOLE LOUIS-ST-LAURENT

2014-100

résolution no 2014-100

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 60\$ à la Cité-école Louis-Saint-Laurent pour récompenser les élèves méritants.

QUE la directrice générale procède au paiement et mentionne qu'il y a des crédits disponibles.

ADOPTÉE

13.03 PROGRAMME DES TRAVAUX AUTORISÉS POUR LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

ATTENDU que la municipalité a déposé sa programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013;

ATTENDU que la municipalité doit prévoir dans le cadre du programme TECQ 2010-2013 un seuil minimal d'immobilisation pour les 4 années selon la population ;

2014-101

résolution no 2014-101

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury réalise des travaux d'asphaltage sur le chemin Gosford Ouest pour un montant d'environ 50,000\$.

ADOPTÉE

13.04 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FQM- DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2014

2014-102

résolution no 2014-102

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'inscription au congrès de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) de 4 membres du conseil, selon leur disponibilité.

QUE les personnes intéressées confirment avant le 1^{er} août 2014 leur intérêt afin que la directrice-générale procède à l'inscription.

ADOPTÉE

13.05 VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES (MANDAT POUR LE MAIRE)

CONSIDÉRANT la date de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes est fixée au 12 juin 2014;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Westbury a transmis plusieurs dossiers à vendre pour non-paiement à la MRC du Haut St-François;

2014-103

résolution no 2014-103

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury informe la MRC du Haut St-François que le maire M. Kenneth Coates assistera et représentera les intérêts de la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes à la MRC du Haut St-François le 12 juin 2014.

ADOPTÉE

13.06 RENCONTRE AVEC MME MARIE-ÈVE GAGNON / LUNDI LE 2 JUIN À 18H30

Mme Marie-Ève Gagnon est présente, elle présente au conseil le plan stratégique 2014-2025 avec les visions et les enjeux afin de préparer le vidéo qui sera présenté le 20 septembre 2014 à la Polyvalente Louis-St-Laurent.

Une prochaine rencontre se tiendra le 11 juin à 18h30 et le 17 juin 18h30.

13.07 TOURNAGE DU VIDÉO DATE À CONFIRMER

La date à confirmer pour le tournage vidéo pour Westbury est le 28 juin à 13h p.m.

Le nombre de personne présente pour le 20 septembre 2014 est de 9 personnes (les 7 membres du conseil, la directrice et l'inspecteur en bâtiment)

13.08 OFFRE DE SERVICE POUR LOGICIEL DES PERMIS

ATTENDU que la compagnie Infotech nous a présenté un offre de service pour le module permis incluant le module de transmission électronique à l'évaluateur;

ATTENDU que le montant du module peut être payable sur 2 ans et inclus les frais d'installation pour un montant de 3 615.00\$;

2014-104

résolution no 2014-101

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury procède à l'achat du logiciel des permis de la compagnie Infotech pour un montant de 3615.00\$ payable en 2 versements 2014-2015.

QUE le logiciel comprend le module pour la transmission des permis électroniquement à la MRC du Haut St-François.

QUE l'inspecteur se garde quelques permis papiers advenant une panne du système informatique.

QUE la directrice-générale procède au paiement et mentionne qu'il y a des crédits disponibles.

ADOPTÉ

13.09 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE « SERVICES AUX SINISTRÉS » 2014-2015

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C.C. -19), le Code municipal (L.R.Q., C.C. -27);

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (*Annexe Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la Croix-Rouge*), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en oeuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une Entente écrite.

2014-105

résolution no 2014-105

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury renouvelle l'entente avec la Croix-Rouge canadienne versus les services aux sinistrés et que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente.

ADOPTÉ

**13.10 APPUI – ADHÉSION MUNICIPALITÉ DE CHARTIERVILLE
AU TRANSPORT DU BONHEUR**

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Chartierville d’adhérer au Transport du Bonheur;

2014-106

résolution no 2014-106

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et

QUE la municipalité de Westbury, membre du Transport du Bonheur, appuie la municipalité de Chartierville dans sa demande d’adhésion au transport du Bonheur.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

**14.01 GALA DES MÉRITES SCOLAIRES MERCREDI 4 JUIN 2014 À
18H45**

Monsieur le maire sera présent.

**14.02 LANCEMENT DU GUIDE DES ATTRAITS DU HAUT ST-
FRANÇOIS LE 6 JUIN LORS D’UN 5 À 7**

Mme Doris Martineau sera présente.

15.00 VARIA

15.01 LAVAGE DES FENÊTRES ET DES STORES

2014-107

résolution no 2014-107

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

QUE la municipalité autorise David Lepître à faire le nettoyage des fenêtres et des moustiquaires du bureau municipal et de la salle municipale et du nettoyage des stores pour un montant de 100\$ ce qui représente environ 5 heures.

A D O P T É E

15.02 RÉPARATION DES CORNICHES AU GARAGE MUNICIPAL

Le chef d’équipe informe le conseil que les corniches au garage municipal sont défectives et qu’il faudrait les réparer.

Monsieur le conseiller Réjean Vachon mentionne qu’il n’est pas au courant de cette réparation et ira voir avant d’autoriser.

Le dossier est reporté à une séance ultérieure.

**15.03 PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS/CAHIER
TOURISTIQUE**

2014-108

résolution no 2014-108

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ,

D’autoriser la publicité dans le cahier touristique du journal Le Haut St-François.

A D O P T É E

15.04 VENTE DU CAMION INTER ET DES BOÎTES

ATTENDU que le conseil désire se départir du camion Inter 1996 avec la boîte à gravier et la boîte d'hiver;

2014-109

résolution no 2014-108

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le chef d'équipe, M. Allaire installe une pancarte à vendre dans le camion Inter 1996 avec les 2 boîtes et la remorque.

A D O P T É E

15.05 RECHERCHE D'UN CAMION DE VOIRIE

ATTENDU que la municipalité désire acheter un camion pour remplacer le camion Inter 1996 et le camion Kenworth 1994;

ATTENDU que le conseil ne désire pas acheter un camion neuf pour l'instant une recherche sera faite afin de trouver un camion usagé;

2014-110

résolution no 2014-110

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'une recherche soit faite afin de trouver un camion équipé d'accessoires de déneigement avec peu de kilométrage dans les années 2010 et suivants;

QUE la municipalité fera une recherche pour trouver un camion usagé jusqu'au 1^{er} mars 2015, sinon elle verra à acheter un camion neuf avec tous les équipements à neige.

A D O P T É E

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2014-111

résolution no 2014-111

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 20 heures 45 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Kenneth Coates

Adèle Madore

Maire

Directrice générale/secrétaire-trésorière